

MAITRE D'OUVRAGE



AP-HP.
Sorbonne
Université

Hôpital Tenon

Groupe Hospitalo-Universitaire AP-HP.
4 Rue de la Chine, 75020 Paris

Création d'une Unité de Cardiologie Avec et Sans Rendez-vous (UCASAR)

ARCHITECTE (Mandataire)

AFE Architecture

81, rue Saint Charles – 75015 Paris
Tél : +33 1 45 22 61 40

ECONOMISTE

Cabinet ANDRIOT

49, rue du Rocher - 75008 PARIS
Tel : +33 1 45 22 61 52

BET ELECTRICITE

T3E Ile de France BET

17, rue Véron – 94140 ALFORVILLE
Tél.: +33 1 79 35 60

BET FLUIDES

CI Tech BET

1, rue de Terre Neuve - 91940 LES ULIS
Tél.: +33 1 60 14 50 70

Cahier des Clauses Techniques Particulières **Lot Menuiserie intérieure bois**

DCE			Dossier de Consultation des Entreprises						29/05/2026	
Affaire	BAT	Émetteur	Date	Phase	Type	N°	Niveau	Zone	Indice	Nbre page
2453	Charcot	Andriot	29/05/2026	DCE	PE	/	RdCh / R+1	TZ	C	23

Sommaire

Sommaire	2
1 Lot Menuiserie intérieure bois	4
Chapitre I – Dispositions Générales	4
1.1 Objet.....	4
1.2 Documents de référence.....	4
1.3 Sécurité incendie	4
1.4 Procès verbaux	4
1.5 Avis techniques	5
1.6 Consistance des travaux.....	5
1.7 Spécification des bois utilisés	5
1.7.1 Origine des bois d'importation	5
1.7.2 Sapin	5
1.7.3 Sipo	6
1.7.4 Panneaux contre-plaqués	6
1.7.5 Panneaux de particules agglomérées	6
1.7.6 Panneaux de fibres	6
1.8 Quincaillerie	6
1.9 Classification des béquilles.....	7
1.9.1 Catégorie d'utilisation.....	7
1.9.2 Endurance	7
1.9.3 Masse de porte	7
1.9.4 Résistance au feu	7
1.9.5 Sécurité des personnes	8
1.9.6 Résistance à la corrosion	8
1.9.7 Sécurité des biens	8
1.9.8 Type d'opération.....	8
1.10 Visserie - boulonnerie	8
1.11 Mise en œuvre des bois	8
1.11.1 Usinage	9
1.11.2 Pose des ouvrages.....	9
1.12 Protection des ouvrages	9
1.12.1 Bois.....	9
1.12.2 Métaux.....	9
1.13 Exigence environnementales	9
1.14 Trous -Scellement - Calfeutrements.....	10
1.15 Manutentions.....	10
1.16 Baguettes moulures et champlat.....	10

Chapitre II – Description des travaux	11
1.17 Bloc portes	11
1.17.1 Huisseries et bâtis métal.....	11
1.17.2 Vantaux portes.....	11
1.17.3 Caractéristique de résistance au feu	11
1.18 Quincaillerie et équipements des portes	11
1.18.1 Paumelles.....	11
1.18.2 Butoirs.....	12
1.18.3 Fermetures.....	12
1.18.4 garnitures.....	13
1.18.5 Ferme porte	13
1.18.6 Détalonnement	14
1.19 Signalétique	14
1.19.1 Signalisation des locaux	14
1.19.2 SIGNALISATION DES PORTES CF :	15
1.19.3 SIGNALISATION DES LOCAUX TECHNIQUES :	15
1.19.4 PLANS DE SECURITE :	15
1.19.5 PLAN D'INTERVENTION :	15
1.20 Portes DAS simple et Double action	15
1.21 Porte Coulissante.....	16
1.22 Châssis	16
1.22.1 Châssis standard	16
1.22.2 Châssis Ew 30 (pare flamme ½ heure)	17
1.22.3 Châssis Ei 30 (coupe-feu 1/2 heure)	17
1.22.4 Films sans teint	17
1.23 Façades de gaine techniques pare flamme.....	17
1.24 Façades de gaine techniques coupe feu	18
1.25 Coffrage	19
1.26 Trappes d'accès	19
1.26.1 Trappes d'accès.....	19
1.26.2 Trappes d'accès E 30.....	19
1.26.3 Trappes d'accès Ei 30.....	20
1.26.4 Trappes d'accès Ei 60	20
1.27 Plinthes et stylobates	20
1.28 Protections.....	21
1.28.1 Murs.....	21
1.28.2 Pare chocs	21
1.28.3 Angles de murs.....	21
1.28.4 Portes.....	22
1.29 Equipements sanitaires.....	22
1.29.1 Barre de relevage fixe	22
1.29.2 Patère.....	22
1.29.3 Miroirs simples.....	22

1 LOT MENUISERIE INTERIEURE BOIS

Chapitre I – Dispositions Générales

1.1 OBJET

La présente description se rapporte aux travaux à réaliser dans le cadre de la création d'une Unité de Cardiologie Avec et Sans Rendez-vous (UCASAR) au RdCh et 1^{er} étage du bâtiment Charcot de l'Hôpital Tenon à Paris 20^{ème}.

1.2 DOCUMENTS DE REFERENCE

L'exécution des ouvrages sera soumise aux règles, normes, DTU et prescriptions en vigueur à la date de la remise des offres, propres à chaque corps d'état, et en particulier :

- ➔ Aux DTU et aux cahiers des clauses spéciales DTU.
- ➔ Aux règles de calcul EUROCODE.
- ➔ Aux normes françaises AFNOR homologuées par arrêté ministériel.
- ➔ Aux avis du CSTB pour les matériaux et ouvrages en bénéficiant.
- ➔ Au code de la santé publique.
- ➔ Au règlement sanitaire départemental.
- ➔ Aux règlements relatifs à la sécurité contre les risques d'incendie.
- ➔ Au code du travail.
- ➔ Aux normes et textes locaux en vigueur réglementant la sécurité et l'hygiène des chantiers.
- ➔ Aux prescriptions de mise en œuvre du fabricant.
- ➔ Aux réglementations imposées en IGH
- ➔ Au CCAP (Cahier des Clauses Administratives Particulières).

Cette liste n'est pas limitative.

1.3 SECURITE INCENDIE

Les matériaux utilisés et les ouvrages mis en œuvre seront couverts par des PV d'essai correspondant à valider par le bureau de contrôle.

1.4 PROCES VERBAUX

Tous les éléments mis en œuvre et participant à la sécurité incendie devront être titulaires d'un procès-verbal d'essai en cours de validité ou pour des fabrications industrielles suivies, admises au marquage

CE-SECURITE. Ce marquage devra être clairement identifié sur les ouvrages mis en œuvre pour contrôle de la commission de sécurité.

1.5 AVIS TECHNIQUES

Tous les ouvrages participant à la sécurité incendie devront être couverts par des PV ou un agrément.

1.6 CONSISTANCE DES TRAVAUX

Les travaux comprennent :

- ➔ Etudes, calculs, dessins d'exécution et de détails des ouvrages, vérification de l'ossature et des matériaux choisis aux prescriptions réglementaires notamment à celles relatives aux risques d'incendie et de panique ainsi qu'aux prescriptions contractuelles de résistance, de non soulèvement, d'adaptation à l'hygrométrie des locaux et d'isolation thermique et acoustique.
- ➔ -le transport des fournitures à pied d'œuvre et le stockage ;
- ➔ -le transport, montage, démontage d'échafaudages ou d'agrès de pied ;
- ➔ la fourniture et mise en œuvre de tous les éléments décrits ci-après et des travaux annexes pour une parfaite finition des ouvrages ;
- ➔ implantations et tracé des trous de scellement ;
- ➔ -Implantations des poteaux, d' huisseries ou d'angle,
- ➔ -Calfeutrement parfait pour une étanchéité parfaite à l'air et à l'eau.
- ➔ -Détermination des épaisseurs de vitrage
- ➔ -Fourniture et pose des cales et matériaux pour l'étanchéité.
- ➔ -le réglage et l'ajustage des menuiseries aux jeux prescrits ;
- ➔ -les traitements et protection des bois lors de la mise en place des menuiseries;
- ➔ -fabrication en atelier, le transport à pied d'œuvre, le stockage, la pose et la fixation des menuiseries ;
- ➔ -la fourniture et pose des quincailleries ;
- ➔ -brossage et dépoussiérage des feuillures et supports,
- ➔ -présentation des PV
- ➔ -le nettoyage et l'évacuation des déchets selon charte chantier propre

1.7 SPECIFICATION DES BOIS UTILISES

1.7.1 Origine des bois d'importation

Tous les bois d'importation utilisés seront sélectionnés en provenance de fournisseurs pouvant justifier d'un suivi de l'origine de ces bois.

Ces bois devront provenir de forêt d'exploitation contrôlée, et de pays assurant la pérennité de la ressource dans le cadre de procédures pour le développement durable.

Ces dispositions devront être justifiées par le fournisseur.

1.7.2 Sapin

Sauf mention particulière dans le cours du présent C.C.T.P., le sapin utilisé pour la réalisation des ouvrages de menuiserie sera de l'EPICEA-EXCELSA LINK dit sapin blanc du Nord, importé ou de qualité équivalente provenant des coupes françaises du JURA, des VOSGES ou des ALPES.

Les sciages avivés dans lesquels seront débités les éléments de menuiserie seront de 1er choix.

Les flashes tolérés sur une arête de parement des sciages avivés seront totalement éliminés sur les ouvrages façonnés.

1.7.3 Sipo

Le sipo est désigné commercialement sous l'appellation ASSIE ou ACAJOU SIPO.

Les éléments débités seront absolument nets d'aubiers et de texture homogène sans zones tendre ou dure.

Le degré d'humidité sera au plus de 12 %.

Le séchage sera effectué conformément à l'article 2312 du Cahier 173 du C.S.T.B. en tenant compte des précautions inhérentes à la nature du bois afin de n'altérer ni l'aspect ni la qualité.

Le sipo sera utilisé principalement pour les ouvrages en bois dur destinés à être peints. L'entreprise pouvant également proposer d'autres bois exotiques durs de fil de densité > à 0.75.

1.7.4 Panneaux contre-plaqués

Ces panneaux correspondront aux terminologies des normes ci avant.

Selon l'utilisation déterminée dans le cours du présent C.C.T.P. les panneaux répondront aux spécifications suivantes :

1^{ère} catégorie : ordinaire, collage intérieur

2^{ème} catégorie : spéciale, collage extérieur avec label X (CTBX)

L'utilisation de contreplaqué sera privilégiée pour la présente opération.

1.7.5 Panneaux de particules agglomérées

Panneaux de particules hydrofuges C.T.B.H. tri couches, réalisés à partir de chute de bois, sélectionnées et agglomérées à l'aide de résines avec parements lisses.

La densité minimale des panneaux ordinaires sera de :

- 610 pour épaisseur 12 m/m
- 590 pour épaisseur 16 m/m
- 580 pour épaisseur 19 m/m
- 570 pour épaisseur 22 m/m
- 550 pour épaisseur 25 m/m

Les tolérances d'épaisseur seront de $\pm 5/100$

Ces panneaux sont définis par les normes citées précédemment.

1.7.6 Panneaux de fibres

Ces panneaux devront répondre aux prescriptions des normes citées précédemment.

1.8 QUINCAILLERIE

Les types et marques des quincailleries sont indiqués dans le cours du présent C.C.T.P.

Toutes les quincailleries seront estampillées SNFQ 1 ère qualité, ou équivalent.

Le ferrage des portes respectera les prescriptions des normes citées précédemment.
Toutes les pièces de ferrures et parties métalliques recevront une impression antirouille.
Les paumelles seront en acier avec bague d'usure en bronze.
L'organigramme sera assuré par le présent lot suivant données décrit plus bas.

1.9 CLASSIFICATION DES BEQUILLES

Conformément à la norme européenne EN 1906, les méthodes d'essai ainsi que les exigences pour les dispositifs de porte à béquilles avec et sans ressort de rappel, les boutons de porte, les plaques de poussée et les dispositifs similaires combinés à des plaques ou à des rosaces de manœuvre sont reprises ci après

1.9.1 Catégorie d'utilisation

- Grade 1 : Utilisation par des personnes très soigneuses – Faible risque de mauvaise utilisation – Exemple : Portes intérieures résidentielles.
- Grade 2 : Utilisation par des personnes qui font attention – Peu de risque de mauvaise utilisation – Exemple : Portes intérieures de bureaux.
- Grade 3 : Utilisation par des personnes peu soigneuses – Risque de mauvaise utilisation – Exemple : Portes de bureau public.
- Grade 4 : Utilisation fréquente et violente – Fréquence élevée d'utilisation – Exemple : Stades de football, toilettes publiques, etc

1.9.2 Endurance

- Grade 6 : 100 000 cycles d'essai
- Grade 7 : 200 000 cycles d'essai.

1.9.3 Masse de porte

- Sans objet

1.9.4 Résistance au feu

- Grade 0 : Aucune performance déterminée.
- Grade A : Pour une utilisation sur des portes étanches aux fumées.
- Grade A1 : Pour une utilisation sur des portes étanches aux fumées, soumis à l'essai avec 200 000 cycles sur la porte de test.
- Grade B : Pour une utilisation sur des portes étanches aux fumées et coupe-feu.
- Grade B1 : Pour une utilisation sur des portes étanches aux fumées et coupe-feu, soumis à l'essai avec 200 000 cycles sur la porte de test.
- Grade C : Pour une utilisation sur des portes étanches aux fumées et coupe-feu satisfaisant aux exigences de protection contre l'incendie.
- Grade C1 : Pour une utilisation sur des portes étanches aux fumées et coupe-feu satisfaisant aux exigences de protection contre l'incendie, soumis à l'essai avec 200 000 cycles sur la porte de test.

- Grade D : Pour une utilisation sur des portes étanches aux fumées et coupe-feu avec les exigences d'un noyau spécial dans la poignée/bouton.
- Grade D1 : Pour une utilisation sur des portes étanches aux fumées et coupe-feu avec les exigences d'un noyau spécial dans la poignée/bouton, soumis à l'essai avec 200 000 cycles sur la porte de test

1.9.5 Sécurité des personnes

- Grade 0 : Utilisation normale.
- Grade 1 : Utilisation de sécurité

1.9.6 Résistance à la corrosion

- Grade 0 : Aucune performance déterminée.
- Grade 1 : Faible résistance – 24 HBS.
- Grade 2 : Résistance modérée – 48 HBS.
- Grade 3 : Résistance élevée – 96 HBS.
- Grade 4 : Résistance très élevée – 240 HBS.
- Grade 5 : Résistance exceptionnellement élevée – 480 HBS.

1.9.7 Sécurité des biens

- Grade 0 : Aucune performance déterminée.
- Grade 1 : Faible résistance à l'effraction
- Grade 2 : Résistance modérée à l'effraction.
- Grade 3 : Résistance élevée à l'effraction
- Grade 4 : Résistance très élevée à l'effraction.

1.9.8 Type d'opération

- Type A : Dispositif de porte avec ressort.
- Type B : Dispositif de porte avec ressort de rappel de béquille.
- Type U : Dispositif de porte sans ressort

1.10 VISSERIE - BOULONNERIE

Compte tenu de l'activité spécifique des bâtiments créés et rénovés, il sera fait exclusivement, usage de vis inviolable type BTR ou équivalent

1.11 MISE EN ŒUVRE DES BOIS

1.11.1 Usinage

Les assemblages seront à tenons et mortaises, parfaitement ajustés et maintenus à l'aide de chevilles en bois dur ou métalliques d'un type ayant fait l'objet d'un agrément du C.S.T.B.

Les assemblages collés devront répondre aux prescriptions suivantes :

Les joints présenteront une bonne tenue dans le temps, aucun décollement ne devra se produire à la suite de variations dimensionnelles des bois ou de retrait de la colle des joints

Les colles utilisées seront parfaitement sèches avant collage et les surfaces à coller parfaitement propres et sèches. Ces colles seront insensibles aux actions de l'humidité et aux attaques des champignons et moisissures.

Ces colles devront être en phase aqueuse et être couvertes par un avis technique couvrant leur domaine d'emploi.

Lorsqu'il sera fait usage dans les assemblages de fausses languettes, celles-ci seront réalisées en bois dur.

Toutes les entailles pour pose de quincaillerie sur les bois durs à tanin, devront être imprimées à l'aide d'une peinture anti rouille.

L'emploi de mastic pour reboucher ou dissimuler les défauts dans les menuiseries est interdit et entraînera le refus de la pièce concernée.

Les parties mobiles devront fonctionner sans difficulté et joindre parfaitement avec les parties fixes.

Les jeux admis seront calculés pour ne pas dépasser 1,5 m/m après bois stabilisé et avant peinture.

1.11.2 Pose des ouvrages

La mise en place sera faite aux emplacements définis avec la plus grande exactitude et un parfait aplomb.

Les menuiseries seront maintenues en place dans des conditions telles qu'elles ne puissent subir de déplacement lors de leurs scellements et calfeutrements.

Les trousseaux seront étiquetés et chaque clé comportera l'indication de la porte ou de l'élément auquel elle correspond. Toutes les clés seront essayées avant réception.

1.12 PROTECTION DES OUVRAGES

1.12.1 Bois

En dehors des protections imposées par les documents contractuels, l'entreprise est tenue de protéger ses ouvrages conformément aux règles de l'art, en particulier faire les protections des arêtes et mobiliers et habillages de toute nature.

1.12.2 Métaux

Les ouvrages métalliques seront livrés avec une couche d'impression antirouille.

Dans le cas d'ouvrage que la peinture ne pourrait atteindre après leur pose, l'entreprise de menuiserie devra l'exécution d'une couche supplémentaire de peinture acrylique satinée.

1.13 EXIGENCE ENVIRONNEMENTALES

Les panneaux menuisés devront avoir une faible teneur en formaldéhyde :

Pour les panneaux de fibre :

- ☒ Classe A de la norme EN 622-1 avec niveau E1 de Formaldéhydes ≤ 9 mg/100g (Norme EN 120)

Pour les panneaux de contreplaqué :

- ☒ - Classe A de la norme EN 636 avec niveau de Formaldéhydes $\leq 3,5$ mg/100g (Norme EN 717-2)

Pour les panneaux de particules :

- ☒ - Classe 1 de la norme EN 312-1 avec niveau E1 de Formaldéhydes ≤ 8 mg/100g (Norme EN 120)

Les panneaux bois sont obligatoirement à faible émission de COV et respectent les classes suivantes :

- ☒ - "E1" au sens de la norme EN 120 pour les panneaux de particules de bois,
- ☒ - "A" au sens de la norme EN 1084 pour les panneaux de contreplaqué.

Provenance des bois :

Tous les bois devront disposer d'un label attestant que ces derniers sont issus d'une forêt gérée durablement et de provenance européenne (PEFC). Si, ponctuellement, des bois exotiques sont utilisés, ils devront provenir de forêts gérées de manière durable bénéficiant d'une attestation en ce sens par un organisme indépendant (FSC ou équivalent).

1.14 TROUS -SCELLEMENT - CALFEUTREMENTS

Ces ouvrages seront réalisés par les intervenants de gros œuvre maçonnerie.

Une coordination et synthèse d'exécution avec le lot menuiserie sera donc assurée par les entreprises du lot gros-œuvre, dans le cadre du planning global. Il en sera de même pour les éléments positionnés dans les cloisons sèches en plaques de plâtre.

1.15 MANUTENTIONS

L'entreprise devra tous les matériels de manutention, de levage, de maintien des ouvrages ainsi que les échafaudages nécessaires à la pose de ses ouvrages.

1.16 BAGUETTES MOULURES ET CHAMPLAT

Fourniture et pose de moulures, pour habillage des bâtis, angles, couvre joint et délimitation de parois, de même essence et nature que l'ensemble menuisé qu'elle recouvre.

Mode de fixation par pointe sans tête avec coupe d'onglet en angle

Finition : à peindre au lot PEINTURE

Compris toutes sujétions de mise en œuvre et de parfait achèvement suivant les DTU, normes et avis techniques.

Ces ouvrages sont à prévoir partout où nécessaire et ce sur l'ensemble des locaux traités par le présent projet.

Chapitre II – Description des travaux

1.17 BLOC PORTES

1.17.1 Huisseries et bâtis métal

Les huisseries et bâtis seront réalisés à l'aide de profils métalliques en acier d'épaisseur. Réalisation de tous les ouvrages avec gorges pour mise en place de joints isophoniques, ou joints intumescents coupe-feu selon nécessité, en fond de feuillure avec pose de ces joints après terminaison des travaux de peinture.

Les huisseries seront livrées équipées avec ½ paumelles, pattes de fixation en pied, et barre d'écartement de maintien à déposer après mise en œuvre des cloisons.

La pose et le réglage seront réalisés par le présent lot.

Les huisseries et bâtis des portes coupe-feu devront provenir du même fabricant que les portes afin de respect des procès-verbaux. Le montage et la liaison avec les cloisons devant être conforme au procès-verbal d'essai.

Toutes les huisseries métalliques seront équipées de bornes vissées de mise à la terre. Le raccordement se fera sur lignes de terre en attente du lot électricité.

1.17.2 Vantaux portes

Les vantaux des portes pleines seront à âme pleine en panneaux de particules haute densité (masse volumique supérieure à 500) alaisé en bois dur. Finition prépeintes aux deux parements.

Les dimensions seront normalisées soit :

Hauteur de passage libre 2,04 ou suivant spécification du tableau de nomenclature

Largeurs de passage libre selon plans architecte

1.17.3 Caractéristique de résistance au feu

Les portes seront standard, pare flamme (classement E) ou coupe-feu (classement Ei), le tableau de nomenclature définissant exactement leurs caractéristiques.

Pour les portes pare-flammes et coupe-feu, l'entrepreneur fournira à la maîtrise d'œuvre un PV global de résistance au feu intégrant tous les équipements (huisserie, porte, oculi, ferme-porte et accessoires divers de ferrage)

Localisation

Les portes concernées correspondent à la totalité des portes du présent projet selon tableau de portes.

1.18 QUINCAILLERIE ET EQUIPEMENTS DES PORTES

1.18.1 Paumelles

Paumelles renforcées en acier bleui de 140 à raison de 4 paumelles pour toutes les portes

Toutes les paumelles seront d'un modèle à nœud et bout carré.

Paumelles picardes de 160x80 à raison de 4 minimum par vantail, paumelles à billes acier (concerne les portes > 100 kg)

1.18.2 Butoirs

Butée de porte par arrêt de porte mural type butée de béquille réf 4126 de Vachette ou référence 4080 du même fournisseur ou équivalent et comprenant ensemble en aluminium anodisé avec amortisseur en élastomère noir et fixation dans murs par trous chevillés.

Une butée de porte par vantail.

(NB dans le cas où la butée ne pourrait être murale, butée de sol par arrêt de porte de type JAZZ réf 4536 du même fournisseur.)

1.18.3 Fermetures

1.18.3.1 Serrure à code

Serrure de fermeture à code mécanique de type LOKOD KEYLEX Vario

1.18.3.2 Contrôle d'accès par gâche électrique

Gâche électrique commandée fournie et mise en œuvre par le présent lot pour porte sur contrôle d'accès par lecteur de badge (Lecteur de badge hors lot)

Localisation : Selon tableau de nomenclature des portes

1.18.3.3 Cylindres et Organigramme

Les cylindres seront de type européens et fonctionneront sur le passe de l'établissement. L'organigramme sera fourni par le client à l'ouverture de chantier.

1.18.3.4 Serrure de sûreté avec canon simple entrée + bouton moleté

Serrure de sûreté avec coffre à mortaiser de type VACHETTE ou équivalent et comportant coffre en acier galvanisé, pêne ½ tour réversible, pêne dormant, têtère à bout carré en acier inox.

Localisation : Selon tableau de nomenclature des portes

1.18.3.5 Bec de cane :

Serrure bec de cane à mortaiser à cloison de 10 m/m de marque ASSA Abloy ou équivalent, sans organe de condamnation.

Localisation : Selon tableau de nomenclature des portes

1.18.3.6 Bec de cane à condamnation :

Serrure bec de cane à mortaiser à cloison de 10 m/m de marque ASSA Abloy ou équivalent, référence D450 ou équivalent. Le folio de condamnation comportera un carré de dé condamnation extérieur et un voyant de présence (libre/occupé).

Localisation : Selon tableau de nomenclature des portes

1.18.3.7 Particularité porte spécifique PMR

PM, afin d'obtenir les 400 mm réglementaire pour certaine porte (de par leur implantation à proximité d'un angle) il sera prévu des serrures à axe de 120 mm de type Serrure D45 XL de Vachette Assa Abloy ou équivalent.

Ces serrures seront prévues, quelle que soit la configuration de la porte, sur chaque porte WC PMR
En complément seront prévues des barre de tirage en inox de 600mm longueur pour chacune de ces portes

Localisation : Selon tableau de nomenclature des portes

1.18.4 garnitures

1.18.4.1 Cas des portes battantes (simple action)

Tous les ensembles garnitures, béquille de portes seront dans la ligne « VERCY AH 200 » de Vachette (Assa Abloy) ou équivalent, béquille longue à ressort de rappel sur rosette ronde à fixation invisibles traversantes, rosette pour entrée de serrure et bouton de condamnation. Ensemble en inox massif qualité 304.

Ensemble monobloc : béquille et rosace solidarisée

PERFORMANCES

- Qualifié en catégorie d'utilisation GRADE 4 à 200 000 manœuvres selon la norme EN 1906
- Résistance à la corrosion 240 h au brouillard salin
- Compatible EN179 pour les béquilles à retour

Localisation : Selon tableau de nomenclature des portes

1.18.4.2 Cas des portes battantes (double action)

Ces portes seront munies de plaques de poussée en inox satiné format rectangulaire longueur 400mm largeur 200mm épaisseur 0.8mm

Pose par adhésif double faces.

Localisation : Selon tableau de nomenclature des portes

1.18.5 Ferme porte

1.18.5.1 Porte à 1 vantail

Ferme-portes de type Geze TS 3000 V ou techniquement équivalent, à crémaillère elliptique et bras à coulisse conforme à la norme EN 1154, CE.

Réglage de la force de fermeture à plage continue de 1 à 4 EN par vis.

A-coup final et vitesse de fermeture réglables et thermoconstants.

Perçages DIN universels.

Protection par soupape de sécurité à l'ouverture et à la fermeture.

Coupe-feu E et EI de 15 à 120 minutes selon la norme EN 1634 (en fonction du tableau de nomenclature)

Finition, coloris et teinte RAL suivant choix de l'architecte.

Localisation : Selon tableau de nomenclature des portes

1.18.5.2 Portes à 2 vantaux

Bandeau de hauteur 30 mm de type Geze TS 5000 ou techniquement équivalent, composé de deux ferme-portes à crémaillère elliptique et bandeau à coulisse toute longueur, conforme aux normes EN 1154, EN 1158, CE.

Bandeau réversible droite/gauche.

Sélection de fermeture par câble intégrée.

Réglage de la force de fermeture à plage continue de 2 à 6 EN par vis frontale.

Lecteur optique permettant la visualisation immédiate et précise de la force réglée.

Freinage à l'ouverture, à-coup final et vitesse de fermeture réglables et thermo constants.

Perçages DIN universels.

Protection par soupape de sécurité à l'ouverture et à la fermeture.

Coupe-feu E et EI de 15 à 120 minutes selon la norme EN 1634 et selon la porte dans laquelle il s'inscrit un fouillot bronze.

Design bombé finition teinte RAL au choix de l'architecte

Localisation : selon nomenclature.

1.18.5.3 Crémone sur vantaux semi fixes

Les vantaux de porte semi fixe seront équipés de crémone de fermeture en applique de type Crémone 334 de Vachette soit ensemble avec carénage intégrale, dont :

- mécanisme
- tringlerie
- Capot caréné intégral en profil aluminium anodisé laqué
- gâches haute et basse

Localisation : selon nomenclature.

1.18.6 Détalonnement

Sur les portes des locaux aveugles, prévoir le détailonnement des portes afin de permettre à l'air de transiter pour la V.M.C. Section de passage à déterminer avec l'entreprise spécialiste du lot chauffage. (excepté les portes coupe-feu)

1.19 SIGNALÉTIQUE

1.19.1 Signalisation des locaux

L'entreprise devra la fourniture et la pose collée de la signalisation générale comprenant :

- ✓ Sanitaires par sexe
- ✓ PMR
- ✓ Mixte
- ✓ etc.

Pictogramme ou texte aluminium anodisé naturel découpé avec incrustation de billes de braille, hauteur 100 mm, épaisseur 1,5 mm, fixation autocollante :

1.19.2 SIGNALISATION DES PORTES CF :

L'entreprise devra la signalisation de toutes les portes coupe-feu par plaques thermo gravées avec lettrage blanc sur plaque rouge.

Ces plaques comporteront les textes suivants :

« Porte coupe-feu »
« Ne pas mettre d'obstacle à la fermeture »

« Porte coupe-feu »
« Maintenir fermée »

1.19.3 SIGNALISATION DES LOCAUX TECHNIQUES :

- ✓ En charge du client

1.19.4 PLANS DE SECURITE :

- ✓ En charge du client

1.19.5 PLAN D'INTERVENTION :

- ✓ En charge du client

1.20 PORTES DAS SIMPLE ET DOUBLE ACTION

Blocs portes à un vantail ou 2 vantaux tiercé, simple action ou va et vient, Normalement Ouverte ou fermée, en fonction des spécifications reprises dans le tableau de nomenclature des portes

Blocs porte agréé dit PV DAS conforme à la norme NFS 61937-2 de décembre 2003, ou matériel avec justification du droit d'usage de la marque NF Sécurité.

Équipements de commande, de contrôle de position et de commande de réarmement locale à mettre en œuvre par le présent lot en conformité avec le PV d'essai et les impositions de la norme.

Blocs porte pare flamme ½ heure (E30) intégrant l'ensemble de ses équipements et commande d'asservissement compatible avec le CMSI.

Les raccordements électriques sont à la charge de l'électricien sur les contacts en attente du présent lot.

Bloc porte bois finition prépeintes deux faces

Ferrage par pivots à freinage hydraulique thermo constant insérés dans les traverses hautes des portes avec asservissement intégré. (bandeau intégrant les asservissements, pas de ventouse murale ni de sol) + crapaudines au sol.

Boîtier de raccordement incorporant le bouton de réarmement à la charge du présent lot.

Dispositif anti-réarmement involontaire

Contact de position à bille EFF 10405 réglable, installé sur le montant côté pivot ou en traverse haute, compatibilité à vérifier en cas de verrouillage d'Issues de Secours

Contacts de position d'attente intégrés au déclencheur

Localisation : selon nomenclature.

1.21 PORTE COULISSANTE

Fourniture et pose de contre châssis à incorporer dans cloison placostyl, linteau métallique et potelets d'une section appropriée interdisant toute flèche nuisible au fonctionnement de la cloison.

Porte coulissante à âme pleine prépeinte au deux faces dito porte.

Ferrage par serrure à clé, doigt de tirage en inox brossé y compris toutes sujétions de finition et raccordement y compris kit d'habillage complet faisant office d'hubriserie

Type porte coulissante des établissements SCRIGNO ou techniquement équivalent

Réglage et butée de fin de course permettant d'amortir, lors des ouvertures de porte

Concerne : suivant tableau de nomenclature des portes

1.22 CHASSIS

1.22.1 Châssis standard

Des châssis seront prévus selon plans et détail architecte

Les encadrements seront en bois destinés à rester apparent (bois vernis par le peintre de l'opération.)

Remplissage en vitrage double acoustiquement renforcé (même affaiblissement que les portes a minima)

Fourrures de même nature pour compenser les épaisseurs des différentes parois,

Fixations par pattes galvanisées et vis adaptées en cloisons plâtre,

Finitions par chanplats aux deux faces et en tous sens pour une parfaite finition de l'ouvrage, assemblages à coupe d'onglet.

Localisation : Hauteurs, largeurs et localisation selon plans guides architecte et tableau de nomenclature

1.22.2 Châssis Ew 30 (pare flamme ½ heure)

Fourniture et pose de châssis bois pare flamme ½ heure (Ew 30) prévu et conçu comme suit :

Encadrements en bois destinés à rester apparent (vernissés), encadrement à nervure brique (ou feuillure brique)

Remplissage en vitrage de type Pyrodur® Ew30 de PILKINGTON ou équivalent livré avec ses accessoires et pose conformes au procès-verbal.

Fourrures de même nature pour compenser les épaisseurs des différentes parois,

Fixations par vis et chevilles expansives en Gros œuvre, pattes galvanisées et vis adaptées en cloisons plâtre et conforme au PV

Châssis classé Ew 30 avec PV à soumettre à l'approbation du bureau de contrôle.

Localisation : Hauteurs, largeurs et localisation selon plans guides architecte et tableau de nomenclature

1.22.3 Châssis Ei 30 (coupe-feu 1/2 heure)

Fourniture et pose de châssis bois coupe-feu 1/2 heure (Ei 30) prévu et conçu comme suit :

Encadrements en bois destinés à rester apparent (vernissés), encadrement à nervure brique (ou feuillure brique)

Remplissage en vitrage de type PYRODUR 30-10 ép. 10 mm de PILKINGTON ou équivalent livré avec ses accessoires et pose conformes au procès-verbal.

Fourrures de même nature pour compenser les épaisseurs des différentes parois,

Fixations par vis et chevilles expansives en Gros œuvre, pattes galvanisées et vis adaptées en cloisons plâtre et conforme au PV

Châssis classé Ei 30 avec PV à soumettre à l'approbation du bureau de contrôle.

Localisation : Hauteurs, largeurs et localisation selon plans guides architecte et tableau de nomenclature

1.22.4 Films sans teint

Fourniture et mise en œuvre de film de discrétion (film sans teint) sur les châssis repérés dans le tableau de nomenclature

Caractéristique respectant les caractéristique feu des châssis sans atténuer leur résistance feu

1.23 FAÇADES DE GAINES TECHNIQUES PARE FLAMME

Les façades de gaine technique seront prévues réalisées dans bâti support à 4 sens

Les caractéristiques de résistance au feu seront pare-flamme ½ heure (E30)

Les bâtis d'ossature sont en bois massif (ou lamellé collé) de section 68 x 85 mm, munis de pattes à scellement puis incorporés et scellés dans la maçonnerie par le maçon ou insérées dans les cloisons plâtre dito porte (cloisons placostyl).

Les portes à 2 vantaux seront munies de battements rapportés.

Traitement des joints coupe-feu en fonds de feuillures et sur chants battant des vantaux semi fixe.

Les vantaux seront en panneau médium de 55mm épaisseur, finition à peindre.

Ferrage des vantaux sur charnières invisibles.

Immobilisation des vantaux semi-fixes par verrous haut et bas en applique intérieure.

Fermeture des portes par serrure trois points (crémone) avec canon à clef sur passe technique + entrée de clef avec garniture dito porte (rosace).

Type COMEC GCF 30 K180 « gaine feu » avec PV de classement au feu à soumettre à l'agrément du bureau de contrôle (PV dans les deux sens du feu)

Localisation : Selon plans et tableau de nomenclature

1.24 FAÇADES DE GAINES TECHNIQUES COUPE FEU

Les façades de gaine technique seront prévues réalisées dans bâti support à 4 sens

Les caractéristiques de résistance au feu seront coupe-feu 1 heure (Ei60)

Les bâtis d'ossature sont en bois massif (ou lamellé collé) de section 68 x 85 mm, munis de pattes à scellement puis incorporés et scellés dans la maçonnerie par le maçon ou insérées dans les cloisons plâtre dito porte (cloisons placostyl)

Traitement des joints coupe-feu en fonds de feuillures et sur chants battant des vantaux semi fixe

Les vantaux seront en panneau médium de 55mm épaisseur, finition à peindre.

Ferrage des vantaux sur charnières invisibles.

Fermeture des portes par serrure trois points (crémone) avec canon à clef sur passe technique + entrée de clef avec garniture dito porte (rosace).

Type COMEC GCF 60 K180 « gaine feu » avec PV de classement au feu à soumettre à l'agrément du bureau de contrôle (PV dans les deux sens du feu) ou équivalent

Localisation : Selon plans et tableau de nomenclature

1.25 COFFRAGE

Il sera prévu des coffrages verticaux et ou horizontaux en médium à peindre d'épaisseur minimale 12 m/m.

Ces coffrages seront fixés sur tasseautages en BER, tamponnés aux murs.

Ils seront conçus de manière à présenter une face démontable, cette face posée sur taquets de fixation. (1 tous les 50 cm).

Les coffrages seront parfaitement traînés le long des parois sur tous ouvrages adjacents et formeront joint creux.

Isolants intérieurs pour les coffrages dans lesquels cheminent des évacuations

Localisation :

- De manière prévisionnelle seront donc prévus suivant données ci -après :
 - Coffrages à deux sens jusqu'à 600mm développé **(base 20 mlin)**
 - Coffrages à trois sens jusqu'à 900mm développé **(base 20 mlin)**

1.26 TRAPPES D'ACCES

1.26.1 Trappes d'accès

Trappes d'accès format 400 x 400 de passage libre, trappes de visite réalisées en bois dans cadre en BER, fermeture par carré de condamnation.

- Dimensions passage libre 400 x 400mm, quantités de base
 - Quantité prévisionnelle de base : **5** unités

1.26.2 Trappes d'accès E 30

Trappe d'accès E 30 avec PV de classement au feu
Porte en feuillure à quincailleries invisibles

- Cadre dormant en bois exotique rouge de section 68 x 45 mm à peindre
- Portillon amovible venant dans la feuillure du cadre ci avant, réalisé en panneau DECOFEU[®] (ou équivalent) 25mm à peindre, ferré sur charnières invisibles de type salice à raison de 2 charnières jusqu'à 400mm et 3 au-delà.
- Joints intumescents en périphérie et au droit des percements de batteuses.
- Fermeture par deux ou trois batteuses manœuvrables par carré (nombre de batteuses dito nombre de charnières)
- L'ensemble recevant une couche d'impression, finition au lot chargé des travaux de peinture.
- Modèle de référence : « COMEC TCF 30 DEMM30-34 » ou de qualité équivalente.

Localisation :

- Dimensions passage libre 400 x 400mm, quantité provisionnelle = **5** unités

1.26.3 Trappes d'accès Ei 30

Fourniture et mise en œuvre de trappes de visite de gaines Ei 30 (sous PV d'essais) :

- Cadre dormant en aggloméré type médium à peindre monobloc section 50 x 40 mm, recouvrement cloison 10 x 10 mm.
- Contre cadre médium de 70 x 28mm
- Portillon amovible sur contre feuillure, réalisé en panneau en aggloméré type médium 50 mm avec isolant laine de roche de 30mm
- Joints intumescents en périphérie et au droit des percements de batteuses.
- Joint isophonique pour isolement 34 dB(A).
- Fermeture par quatre batteuses manœuvrables par carré.

L'ensemble recevant une couche d'impression, finition au lot chargé des travaux de peinture.

Modèle de référence : « COMEC MM30 » ou de qualité équivalente.

Localisation

- Dimensions passage libre 400 x 400mm, quantité provisionnelle = 5 unités

1.26.4 Trappes d'accès Ei 60

Fourniture et mise en œuvre de trappes de visite de gaines Ei 60 (sous PV d'essais) :

- Cadre dormant en aggloméré type médium à peindre monobloc section 50 x 40 mm, recouvrement cloison 10 x 10 mm.
- Contre cadre médium de 70 x 28mm
- Portillon amovible sur contre feuillure, réalisé en panneau en aggloméré type médium 50 mm avec isolant laine de roche de 30mm
- Joints intumescents en périphérie et au droit des percements de batteuses.
- Joint isophonique pour isolement 34 dB(A).
- Fermeture par quatre batteuses manœuvrables par carré.

L'ensemble recevant une couche d'impression, finition au lot chargé des travaux de peinture.

Modèle de référence : « COMEC MM60 » ou de qualité équivalente.

Localisation

- Dimensions passage libre 400 x 400mm, quantités de base
 - Quantité prévisionnelle de base : 5 unités

1.27 PLINTHES ET STYLOBATES

Fourniture et pose de plinthe sapin à peindre de 10 x 70mm, plinthes parfaitement traînées et assemblée à coupe d'onglet ou de faux onglet.

Fourniture dito de stylobate y compris tête moulurées, etc. pour les plinthes à crémaillère.

Fixation par collage et vissage dans trous fraisés y compris rebouchage des têtes de vis.

Localisation

- Selon tableau des finitions

1.28 PROTECTIONS

1.28.1 Murs

1.28.1.1 Panneaux standard

Fourniture et pose de panneaux de protection et d'habillage mural de type **Décochoc** de Gerflor ou équivalent en PVC rigide, classé B-s2, d0 de résistance au feu et coloré dans la masse.

Epaisseur 2 mm.

Pose par encollage avec la colle acrylique et selon prescription du fabricant. Les joints entre panneaux sont réalisés avec un joint thermosoudé ou avec un joint silicone de couleur coordonné à la gamme des plaques

Moulures de finition des parties supérieures des plaques.

Coloris et teintes au choix du maître d'œuvre dans la gamme du fabricant y compris multiplicité de coloris en fonction du local à traiter

PM la préparation préalable des murs est prévue par le peintre

Localisation :

- Sur 1300mm hauteur selon plans de repérage architecte

1.28.2 Pare chocs

Pare chocs amortisseurs de chocs dans le local déchet sur deux rangs de hauteur, pare choc modèle ELASTO'PUNCH 200^E de SPM ou équivalent dont :

Fourniture et pose d'un pare-chocs plat de forme E en élastomère thermoplastique souple et lisse constitué d'un profilé d'une hauteur de 200 mm et d'une épaisseur de 15 mm à 30 mm, coloré dans la masse.

· Environnement : formulation exempte de métaux lourds y compris de plomb & d'étain, de BPA, de PBT permettant de recycler 100 % des chutes.

· Coloris : noir

· Mode de pose : par vissage

Localisation : murs local déchet sur deux rangs de hauteur.

1.28.3 Angles de murs

Fourniture et mise en œuvre de cornières de protection des angles saillant, cornières à angle variable d'ouverture de 80° à 135° avec liseré flexible sur platine

Base produit de type de type Corneaflex de SPM ou équivalent.

Ensemble composé d'un profilé en PVC antibactérien lisse classé M1 (Bs2d0) et coloré dans la masse, d'une épaisseur de 2,5 à 3,5 mm et d'une largeur d'ailerons de 65 mm (cote intérieure), venant se clipper sur une platine en aluminium pré-percée.

Pour limiter le nettoyage avant réception il sera prévu un film de protection dont l'enlèvement ne pourra se faire que sur instruction de l'architecte.

La hauteur de la cornière sera du sol au plafonds

Coloris : au choix du maître d'œuvre dans la gamme du fabricant.

Mode de pose : fixation sur platine en aluminium pré-percée à visser au mur.

Localisation : Tous les angles saillants suivant plans et indications de l'architecte.

1.28.4 Portes

Certaines portes seront prévues protégées sur une ou deux faces et sur des hauteurs variables.

Le tableau de nomenclature des portes recense les portes traités ainsi que les dimensions

Sont prévues les protections suivantes

- Type Décochoc droite sur 1300mm hauteur

La prestation comprend :

Fourniture et pose de panneau de protection et d'habillage en PVC rigide antibactérien, classé M1 (Bs2d0) collé sur toute la surface avec une colle Ad Hoc et coloré dans la masse.

épaisseur de 2 mm.

Coloris : au choix de l'architecte dans la gamme du fabricant.

Mode de pose : par encollage suivant prescription du fabricant (support, colle et contexte d'application permettant le niveau Bs2d0).

Localisation suivant tableau de repérage de la nomenclature des portes

1.29 EQUIPEMENTS SANITAIRES

1.29.1 Barre de relevage fixe

Barre de relevage fixe coudée à 135° en inox poli brillant (qualité 304) fixées au murs en trois points par platines vissées tamponnées aux murs avec vis inox.

Barre de type poignée 135° référence 5082P de DELABIE ou équivalent

Localisation : WC handicapé et selon plans

1.29.2 Patère

Fourniture et pose de patères murales en inox une branche. Fixation par vis et trou tamponné

Localisation

Une patère par WC, deux dans la douche

1.29.3 Miroirs simples

Miroir en glace 5 mm à bords polis, comportant une argenture plastifiée spéciale locaux humides.

Pose à l'adhésif double face sur support contreplaqué fixé lui-même aux murs

Façon d'un joint d'étanchéité entre le bas du miroir et l'appareil sanitaire par joint spécifique translucide.

Dimension 600mm x 1200mm hauteur

Localisation : au-dessus des lavabos des sanitaires.